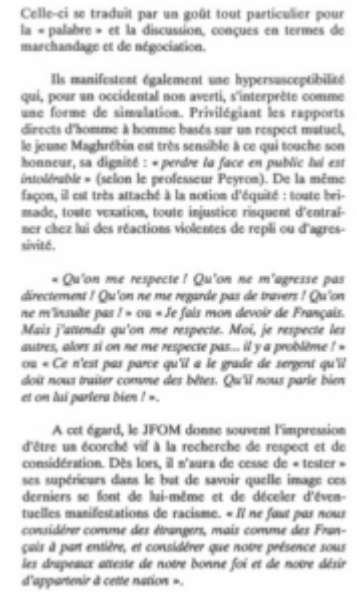
Le rapport du colonel Yves Biville, publié en avril 1990, examinait la relation compliquée entre les jeunes Français d’origine maghrébine et le service national.

10/03/2025 à 18h42



Celle-ci se traduit par un goût tout particulier pour la « palabre » et la discussion, conçues en termes de marchandage et de négociation.

Ils manifestent également une hypersusceptibilité qui, pour un occidental non averti, s'interprète comme une forme de simulation. Privilégiant les rapports directs d'homme à homme basés sur un respect mutuel, le jeune Maghrébin est très sensible à ce qui touche son honneur, sa dignité : « *perdre la face en public lui est intolérable* » (selon le professeur Peyron). De la même façon, il est très attaché à la notion d'équité : toute brimade, toute vexation, toute injustice risquent d'entraîner chez lui des réactions violentes de repli ou d'agressivité.

« *Qu'on me respecte ! Qu'on ne m'agresse pas directement ! Qu'on ne me regarde pas de travers ! Qu'on ne m'insulte pas !* » ou « *Je fais mon devoir de Français. Mais j'attends qu'on me respecte. Moi, je respecte les autres, alors si on ne me respecte pas... il y a problème !* » ou « *Ce n'est pas parce qu'il a le grade de sergent qu'il doit nous traiter comme des bêtes. Qu'il nous parle bien et on lui parlera bien !* ».

A cet égard, le JFOM donne souvent l'impression d'être un écorché vif à la recherche de respect et de considération. Dès lors, il n'aura de cesse de « tester » ses supérieurs dans le but de savoir quelle image ces derniers se font de lui-même et de déceler d'éventuelles manifestations de racisme. « *Il ne faut pas nous considérer comme des étrangers, mais comme des Français à part entière, et considérer que notre présence sous les drapeaux atteste de notre bonne foi et de notre désir d'appartenir à cette nation* ».

LES JEUNES D'ORIGINE MAGHRÉBINE ET LE SERVICE NATIONAL

*Extraits du rapport du colonel Yves Biville**

Le ministère de la Défense a demandé au colonel Biville de lui faire des « propositions sur l'intégration des jeunes à travers l'armée et en particulier à travers le service national ».

Ce rapport, daté d'avril 1990, fait apparaître que les jeunes Français d'origine maghrébine voient dans le service militaire une deuxième chance : l'espoir d'une intégration dans une société où ils n'ont pas encore trouvé leur place... Non seulement leurs attentes sont insatisfaites mais ils s'estiment victimes d'un traitement inégalitaire, en particulier dans la possibilité de pratiquer leur religion. A ces revendications professionnelles, identitaires..., les cadres apportent souvent des réponses maladroites et inadaptées (cf. encadré pp. 15-17).

De ce constat découle une série de cinquante-deux propositions, car « faciliter l'intégration dans les armées mais aussi dans la société par les armées implique une clarification et une redéfinition des priorités ainsi qu'une action en profondeur sur les hommes et sur les structures ».

LES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE POPULATION

Les JFOM constituent une population qui se caractérise par la diversité de ses origines et par une certaine spécificité socio-économique aussi bien que socio-culturelle.

Des origines géographique et historique variées

Les jeunes Français d'origine maghrébine peuvent être divisés en quatre groupes distincts.

Tout d'abord les fils de harkis qui se différencient de leurs camarades d'origine maghrébine pour des raisons historiques évidentes, mais également par le régime particulier auquel leur statut spécifique leur donne droit. C'est ainsi qu'ils bénéficient de certains avantages, notamment en matière de formation, durant leur service national, même s'il s'avère que les directives mentionnant l'existence de ces droits ne sont pas toujours connues des chefs de corps. Par ailleurs, ils ont la possibilité d'effectuer leur service national au Centre militaire de formation professionnelle (CMFP) à Fontenay-le-Comte ou dans une Ecole militaire techni-

* « Armées et populations à problèmes d'intégration », rapport commandé par le ministère de la Défense au Centre d'études sur la sélection du personnel de l'armée de terre (CESPAT), avril 1990.

que (Saintes, Saint-Mandrier, Issoire) dès lors qu'ils ont fait acte de candidature dans leur préfecture. C'est ainsi que le CMFP accueille chaque année une quarantaine de RONA (Rapatriés d'origine nord-africaine) et que les trois Ecoles militaires techniques en forment annuellement soixante. Il est prévu une réduction à partir de 1991.

Ensuite, les doubles-nationaux qui choisissent de faire leur service national en France ne sont pas connus avec exactitude de l'autorité militaire, dans la mesure où aucune obligation de déclaration d'une éventuelle double nationalité n'est prévue. La DCSN (Direction centrale du service national) en particulier ne repère donc que les doubles-nationaux qui se sont spontanément déclarés. Quoi qu'il en soit, les Franco-Algériens en constituent certainement la grande majorité. Ils seraient environ 2.000 à faire chaque année leur service en France. Du reste, on peut raisonnablement penser que l'écrasante majorité des Franco-Tunisiens opte pour le service en Tunisie, puisque ce pays dispense les travailleurs vivant à l'étranger.

Quant aux jeunes d'origine maghrébine ne disposant que de la seule nationalité française, – là encore, sans qu'il soit possible de donner de chiffres précis – leur grande majorité est composée de Français d'origine algérienne.

Enfin, les jeunes issus de mariages mixtes dont le nombre est semble-t-il loin d'être négligeable. Lors de nos entretiens nous avons rencontré à plusieurs reprises des jeunes dont, par exemple, le père est algérien (ou d'origine algérienne) et la mère française.

Des caractéristiques socio-économiques quasi constantes

Quelle que soit l'hétérogénéité des JFOM quant à leur origine, la présente étude n'a pas permis de mettre en évidence des différences sensibles relatives au comportement de ces jeunes. Ceux-ci ont d'une façon générale des caractéristiques communes.

Les renseignements qui nous ont été fournis par les régiments montrent que les JFOM peuvent avoir un niveau général (NG) de deux, trois, voire quatre points inférieurs à la moyenne des appelés. De la même façon, leur niveau scolaire (NS) est souvent très bas : sans qualification professionnelle particulière (niveau CAP pratique) ils se rencontrent surtout dans la catégorie EMCG (Emploi militaire à caractère général) et ne trouvent que difficilement leur place dans les régiments à forte qualification.

Pour la même raison, ces jeunes n'occupent le plus souvent que des postes subalternes à faible responsabilité. C'est ainsi que près de 95 % des jeunes d'origine maghrébine que nous avons rencontrés sont soldats de deuxième classe, voire de première classe. A peine plus de 5 % de ces jeunes ont acquis le grade de caporal, caporal-chef ou sergent. Et nous n'avons rencontré aucun aspirant d'origine maghrébine.

Toutefois, nous avons appris en cours d'étude l'existence à Saint-Cyr Coëtquidan de deux élèves officiers d'origine maghrébine, l'un masculin, l'autre féminin. Deux autres élèves officiers seraient à l'Ecole de l'Air à Salon de Provence.

Plusieurs raisons peuvent être données à ce phénomène : des raisons objectives et des raisons identitaires.

Ces jeunes sont, pour la plupart, issus d'un milieu familial particulièrement défavorisé : la langue parlée à la maison n'est pas forcément le français ; les parents se heurtent eux-mêmes à de grosses difficultés d'intégration ; le chef de famille est déstabilisé dans son rôle paternel par son statut social généralement au bas de l'échelle ou par le chômage. Pour les raisons qui viennent d'être évoquées ils ont une mauvaise maîtrise de l'écrit et des concepts. De plus, en situation d'échec scolaire, ils sont souvent sans véritable qualification professionnelle. Des périodes de chômage répétées sont l'aboutissement et la sanction sociale de ce processus. Ainsi, dans notre échantillon, plus de la moitié des personnes interrogées (52 %) déclare avoir connu le chômage. De surcroît, ce chiffre doit être relativisé dans la mesure où, parmi ceux qui n'ont jamais été au chômage, beaucoup sont directement sortis de l'école peu de temps avant de partir sous les drapeaux et n'ont donc pas été confrontés au marché de l'emploi.

A ces raisons objectives s'ajoutent des raisons identitaires. A observer, à écouter ces jeunes et à dialoguer avec eux, on remarque facilement qu'ils vivent une crise identitaire profonde dont les causes sont multiples.

Tout d'abord, contrairement aux Français de souche dont le père a généralement accompli son service national, ces jeunes ne disposent d'aucun référent militaire d'origine familiale. Bien plus, le père a très bien pu avoir des sympathies pour le FLN au moment des événements d'Algérie, ce qui contribue à alimenter la rancœur, voire la suspicion de bien des cadres de l'Armée française.

« Dans les armées, il ne faudrait pas de ségrégation raciale, car généralement les parents ne sont pas trop

d'accord pour que leurs fils effectuent leur service militaire en France. Ce n'est pas facile pour un jeune d'aller contre la volonté des parents. La plupart du temps, entre parents et enfants, la liaison ne se fait pas très bien, car pour les parents, c'est une honte de faire l'armée en France. Les parents auraient préféré que nous la fassions en Algérie » (un JFOM). « *S'il y a la guerre, il ne sera pas de notre côté* » (un sous-officier).

Le problème peut paraître radicalement différent s'agissant des fils de harkis, mais en fait ceux-ci oscillent très souvent entre deux attitudes extrêmes : une très grande discrétion quant à leur origine familiale, si bien que beaucoup de chefs de corps et de commandants d'unité ne sont pas en mesure de différencier un fils de harki d'un autre JFOM ; une attitude revendicative marquée qui, à la moindre déception ou non-satisfaction, tourne vite à la révolte.

Cette crise identitaire est également marquée, peu ou prou, par l'appartenance simultanée à deux cultures : celle des parents, avec le respect de la religion, de ses prescriptions et de ses interdits (les deux tiers des personnes interrogées se déclarent de confession musulmane), avec l'allégeance à la famille, aux coutumes et aux valeurs ancestrales ; celle de la société française où ils sont nés (à 96 %), ont grandi et dont ils sont imprégnés, en particulier grâce à l'école (cf. rapport Berque).

Enfin, cette crise identitaire est aggravée par un mode de vie destructuré. Un nombre non négligeable de ces jeunes a des antécédents judiciaires et a même connu la prison. Beaucoup ont également suivi une formation dans des sections scolaires spécialisées (SES, CPPN...), véritables « ghettos où l'Education nationale regroupe les jeunes dont elle ne sait plus que faire ». Si bien qu'une partie importante des JFOM qui arrive au service national est déjà dans une logique de l'échec qui amplifie à l'extrême la crise identitaire que ces jeunes traversent. L'armée doit ainsi faire face à des jeunes psychologiquement destructurés, qui n'ont plus de références, de valeurs et encore moins d'objectifs.

P. Le Gall/Rapho



Les manifestations d'une certaine spécificité socio-culturelle

Les JFOM, de façon générale, se caractérisent tout d'abord par une communication orale développée.

Celle-ci se traduit par un goût tout particulier pour la « palabre » et la discussion, conçues en termes de marchandage et de négociation.

Ils manifestent également une hypersusceptibilité qui, pour un occidental non averti, s'interprète comme une forme de simulation. Privilégiant les rapports directs d'homme à homme basés sur un respect mutuel, le jeune Maghrébin est très sensible à ce qui touche son honneur, sa dignité : « *perdre la face en public lui est intolérable* » (selon le professeur Peyron). De la même façon, il est très attaché à la notion d'équité : toute brimade, toute vexation, toute injustice risquent d'entraîner chez lui des réactions violentes de repli ou d'agressivité.

« *Qu'on me respecte ! Qu'on ne m'agresse pas directement ! Qu'on ne me regarde pas de travers ! Qu'on ne m'insulte pas !* » ou « *Je fais mon devoir de Français. Mais j'attends qu'on me respecte. Moi, je respecte les autres, alors si on ne me respecte pas... il y a problème !* » ou « *Ce n'est pas parce qu'il a le grade de sergent qu'il doit nous traiter comme des bêtes. Qu'il nous parle bien et on lui parlera bien !* ».

A cet égard, le JFOM donne souvent l'impression d'être un écorché vif à la recherche de respect et de considération. Dès lors, il n'aura de cesse de « tester » ses supérieurs dans le but de savoir quelle image ces derniers se font de lui-même et de déceler d'éventuelles manifestations de racisme. « *Il ne faut pas nous considérer comme des étrangers, mais comme des Français à part entière, et considérer que notre présence sous les drapeaux atteste de notre bonne foi et de notre désir d'appartenir à cette nation* ».

Enfin, la crise identitaire que traversent les JFOM se traduit par le désir de ne pas être confronté à des choix douloureux. Les débats et les polémiques sur le projet de refonte du code de la Nationalité l'ont clairement montré. Certes la grande majorité de ces jeunes souhaite devenir ou rester français. Mais dans le but de ne pas avoir à choisir entre le père et la patrie d'adoption, ils préfèrent que l'acquisition de la nationalité française se fasse automatiquement, sans devoir exprimer un choix clair, qui ne manquerait pas de les marginaliser au sein de leur famille et de leur communauté d'origine.

Le problème est de la même nature pour les doubles-nationaux s'agissant du choix du pays où ils effectueront leur service national. Les jeunes franco-algériens, en particulier, résidant habituellement en France y effectuent normalement leur service, sauf déclaration contraire expresse de leur part (auquel cas, ils le feront en Algérie). Il est à noter que ce choix, devant s'effectuer avant la majorité, est souvent celui du père qui peut signer la déclaration d'option.

Le principe est donc que, même sans faire connaître leur double nationalité à l'autorité militaire française, ils accomplissent le service national en France. Encore une fois, ils n'ont pas de choix à faire. Du reste, pour éviter d'éveiller les susceptibilités de la famille, beaucoup ne vont même pas se faire recenser en mairie. Ceci explique qu'en moyenne le tiers, voire la moitié des JFOM sont incorporés d'office – ce chiffre atteignant même 66 % au BSN (Bureau du service national) de Marseille –, alors que la moyenne nationale est inférieur à 17 % pour la classe 1990.

A ce stade de l'étude, on peut dresser d'ores et déjà une typologie sommaire des JFOM s'agissant de leur sentiment d'appartenance nationale : ceux qui manifestent un refus d'intégration dans la société française et se réfugient dans le culte d'une culture d'origine mythique pouvant déboucher sur l'intégrisme ; ceux qui se sentent français à part entière et déclarent n'avoir rien à voir avec l'immigration (déni, au sens psychologique du terme) ; ceux qui vivant très mal leur double appartenance et développant un comportement anémique subissent une forte destructuration sociale et culturelle qui débouche sur la délinquance et la drogue ; ceux, enfin, qui réclament le droit d'assumer sereinement leur double appartenance culturelle.

LES ATTENTES

Des attentes très fortes vis-à-vis du service national

Malgré le contexte souvent défavorable dans lequel se trouvent beaucoup de ces jeunes, ceux-ci nourrissent de très fortes attentes à l'égard du service national. Il représente pour eux l'occasion de quitter le monde des « petits boulots » (TUC, SIVP...) et du chômage, ainsi que l'espoir d'une deuxième chance, par rapport à une société où ils n'ont pas encore trouvé leur place. Ainsi, peu nombreux (17 %) sont les JFOM interrogés qui ont expressément déclaré perdre un an à l'armée et ne rien attendre au départ du service national. Ce chiffre est à comparer avec les résultats du sondage réalisé par l'IFOP et le SIRPA en juin 1989. A la question : « *on dit que faire son service militaire c'est, pour un jeune, perdre un an pour rien* », 55 % des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans ont répondu qu'ils étaient plutôt d'accord (contre 39 % pas d'accord).

Mais, pour être très fortes, ces attentes n'en sont pas moins très diverses.

En ce qui concerne les attentes de type professionnel, l'obtention d'un permis de conduire arrive « numéro 1 au hit parade ». Outre l'économie substantielle réalisée (environ 5.000 francs pour un permis VL, plus de 10.000 francs pour un permis poids lourd et près de 20.000 francs pour un permis superpoids lourd), l'acquisition d'un permis, surtout s'il est à finalité professionnelle (PL et SPL), constitue pour ces jeunes une chance supplémentaire d'entrer de plein-pied dans le monde du travail.

Les JFOM espèrent également acquérir à l'armée une formation (ne serait-ce que des cours d'orthographe, dont ils sont très demandeurs) et la chance d'apprendre un nouveau métier. « *On nous fait marcher au pas pour donner une bonne image. Qu'on nous donne des cours de français pour avoir une bonne image !* »

« JE FAIS MON DEVOIR DE FRANÇAIS. MAIS J'ATTENDS QU'ON ME RESPECTE. »

Ils pensent aussi que l'armée les aidera à trouver du travail sur le marché de l'emploi. A cet égard, on retrouve, chez certains d'entre eux, une attitude extrêmement passive : c'est l'armée qui doit leur chercher un travail et les préparer activement à leur reconversion dans le civil. D'autres, moins exigeants, espèrent que le fait d'avoir effectué le service national en France sera reconnu par les employeurs. Mais il ne semble pas que ces derniers reconnaissent tous les certificats professionnels délivrés par l'armée (PME-PMI).

Certains JFOM attendent du service national une véritable reconnaissance sociale. Ayant payé comme les autres leur « impôt à la Nation », ils espèrent être considérés comme n'importe quel français, sans aucune discrimination. Cette année donnée à l'armée est perçue comme devant leur permettre d'obtenir des droits supplémentaires lors de leur retour dans le civil, notamment en matière politique (certains semblent en effet ignorer qu'ils ont le droit de voter !) et économique (préférence à l'embauche par rapport à un jeune qui n'a pas fait son service). « *Je suis content d'avoir fait le service militaire en France. Mais ce n'est pas reconnu quand on revient dans le civil. Il faudrait qu'on parte avec quelque chose de concret : avoir un papier qui reconnaisse une qualification. Par exemple, je suis MDL. Il faudrait un papier qui reconnaisse qu'on est capable d'être chef d'équipe* ».

D'autres JFOM espèrent vivre pendant un an une expérience humaine nouvelle pour eux, dans un monde qui ignore les distinctions de couleurs, d'origines et qui permet un réel brassage interculturel, contrairement à la vie qu'ils ont connue dans leur ghetto.

Un grand nombre de JFOM attendent également de l'armée de pouvoir bouger, aller sur le terrain, faire du combat, du tir, du sport, etc. Parallèlement, ils attendent de leurs cadres qu'ils leur expliquent pourquoi ils sont là, pour défendre qui et contre quoi.

Enfin, quelques-uns de ces jeunes présentent le service national comme un devoir civique et une obligation morale qu'il incombe à chaque citoyen de remplir. Cette image est associée à des expressions patriotiques, souvent exprimées maladroitement, traduisant la volonté de défendre le pays et la fierté de servir sous le drapeau français. « *Si je suis à l'armée, c'est que pour moi, je suis français. Le drapeau bleu-blanc-rouge, quand il se lève, moi je suis debout au garde-à-vous, comme tous les autres. Je ne vois pas la différence, ni comment on pourrait être raciste dans ces conditions* ».

L'armée se trouve donc face à des jeunes qui, dans leur grande majorité, nourrissent de fortes attentes vis-à-vis d'elle. Mais s'ils acceptent de lui donner un an (encore s'agit-il de ceux qui ont choisi la France et ne se sont pas fait exempter, dispenser ou réformer, c'est-à-dire les mieux intégrés), ils veulent qu'en contrepartie elle leur donne une « gratification ». Pour beaucoup, le service national répond à l'image du « donnant-donnant ».

Des attentes souvent déçues

— L'aide à la réinsertion dans le civil est jugée peu satisfaisante.

Compte tenu du niveau général requis pour pouvoir prétendre obtenir un permis de conduire durant le service national (NG 3 pour le permis VL et NG 6 pour le permis PL), un grand nombre de JFOM ne peut se présenter au permis. A l'image de l'ensemble de leurs camarades, ils ne comprennent pas que l'armée, contrairement au civil, impose un certain niveau pour le même examen.

D'autre part, l'accès au BPSR n'est pas toujours facile malgré les efforts des officiers conseil. Compte

tenu d'un manque d'information et de leur emploi du temps, ils ne consultent en général l'officier conseil que très épisodiquement et souvent trop tard. A cela s'ajoute souvent une attitude très passive de bien des jeunes vis-à-vis de la recherche d'un emploi. « *On ne les sent pas motivés pour trouver un travail. Toujours ils demandent... ils sont passifs. Ils estiment que c'est nous qui devons leur trouver un travail. Notre rôle, c'est seulement de les aider. Ils sont trop habitués à avoir une assistance* » (un officier).

Il convient également de noter que la formation délivrée dans les régiments n'est que peu suivie, les cours, dispensés le plus souvent en dehors des heures de service, étant vite désertés. Après une journée de travail, les jeunes (et ceci n'est pas seulement vrai pour les JFOM mais pour l'ensemble des appelés) préfèrent se retrouver en ville ou au foyer plutôt que dans une salle de cours. « *Aujourd'hui, les cours ont lieu entre 12 h 30 et 13 h 15. Personne n'y va ! (...) Quand on voit le temps qu'on perd dans la journée !* »

Enfin, l'emploi occupé dans l'armée, pour des raisons de ressource compréhensibles mais qu'il conviendrait de mieux expliquer, n'est pas toujours cadré sur la formation civile, surtout pour des jeunes sans qualification professionnelle particulière ou possédant une qualification qui n'est pas directement utilisable par les armées.

A l'issue du service national, ces jeunes se retrouvent donc sans expérience professionnelle supplémentaire qui pourrait être valorisante et monnayable sur un *curriculum vitae*.

— Un sentiment d'ennui

Les JFOM, en particulier ceux qui occupent des emplois militaires à caractère général (EMCG), ont exprimé à de nombreuses reprises le sentiment d'ennui qu'ils éprouvent. L'espoir de « *vivre fort* » à l'armée, de « *bouger utile* », bref, de ressembler à un vrai combattant se heurte à une impression de désœuvrement.

« *Il n'y a rien de pratique à faire ici (...) On veut bouger utile !* » ou « *A l'armée, je n'ai rien gagné, je n'ai rien appris. Depuis que je suis là, j'ai fait un footing et trois tirs !* »

— Une vie en communauté dont ils se sentent exclus

Les JFOM ont l'impression de ne pas être pris en compte, notamment en ce qui concerne les fêtes religieuses et le respect de leurs interdits alimentaires.

L'alimentation est pour ces jeunes une préoccupation importante et un des principaux sujets de mécontentement. « *Quand on ne sait pas quoi donner à un musulman, on ouvre une boîte de corned-beef. En entrée, il y a pratiquement tous les jours de la tomate. Sur le terrain, ce sont des chips et des gâteaux !* » Il faut savoir, en effet, que l'interdit alimentaire du porc est respecté par la grande majorité des JFOM, même non-pratiquants. Quant aux pratiquants *stricto sensu* (plus du tiers de notre échantillon), ils exigent souvent de manger de la viande *hallal* (animal abattu rituellement).

Par ignorance, ou par crainte de s'adresser à leur commandement d'unité ou à leur chef de service, ils n'osent pas demander à bénéficier de permissions de courte durée non décomptées pour leurs fêtes religieuses (il en existe principalement trois : l'Aïd-El-Kébir, l'Aïd-El-Séghir, le Mouled), si bien que par rapport aux chrétiens ou aux juifs, ils ont l'impression d'être des laissés pour compte : « *Je pense que dans le cadre militaire, les musulmans ne sont pas reconnus comme tels. Je ne comprends pas pourquoi les chrétiens ou les juifs auraient des droits vis-à-vis de leur religion et pas nous !* ».

Il convient également de souligner, qu'au moment où nous réalisons cette étude, les JFOM sont particulièrement inquiets de la façon dont ils vont pouvoir faire le ramadan car aucune information ne leur a été communiquée à ce sujet. L'encadrement, pour sa part, est du reste peu sensibilisé à ce problème.

Les JFOM se plaignent également de l'injustice qu'ils subissent de la part de certains petits gradés et de certains sous-officiers. Par rapport à leurs autres camarades appelés, ils ont l'impression de subir un traitement inégalitaire et, en particulier, d'être davantage désignés pour les corvées (TIG...). « *Dès qu'il y a un travail de m... à faire, c'est toujours aux mêmes qu'ils demandent !* » Dans le monde arabe, plus qu'ailleurs, c'est la femme qui, traditionnellement, est chargée du nettoyage. On comprend alors que ces jeunes manifestent quelque réticence à accomplir ces tâches peu valorisantes et jugées indignes d'un homme.

De surcroît, ces jeunes qui veulent être traités comme des Français à part entière, pensent être systématiquement écartés des postes de responsabilité pour la seule raison qu'ils sont d'origine étrangère. Il en va ainsi de l'accès aux grades de caporal ou de sergent, mais également à certains emplois jugés sensibles pour la Défense nationale.

S'agissant de l'ordinaire, les sujets de mécontentement sont multiples, même si certains régiments visités sont plus sensibilisés que d'autres à ces problèmes :

– Absence de diversité des plats de remplacement (alternance très souvent entre œuf, poisson, tomate...).

– Temps d'attente à la chaîne, car en matière de viande rien n'est immédiatement prêt pour eux.

– Les barquettes *cascher* qu'on leur sert dans de nombreux régiments sont estampillées « Aumônerie israélite des armées – sous le contrôle du Beth Din de Paris », et sont donc normalement réservées aux appelés de confession juive, ce qui leur paraît être un manque d'attention à leur égard.

– Ces problèmes sont accrus quand les jeunes partent en manœuvre, car, sauf exception, rien n'est prévu pour les musulmans. Comme on trouve dans les rations beaucoup de produits à base de porc (pâtés, rillettes...), les JFOM doivent procéder eux-mêmes à des échanges avec leurs camarades non musulmans.

Outre le problème de l'alimentation, les JFOM ont le sentiment de ne pas être pris en compte quand il s'agit de célébrer leurs fêtes religieuses. Contrairement aux chrétiens qui savent dès le départ que leur calendrier religieux est globalement respecté par les armées, contrairement aux juifs qui sont remarquablement informés par leur aumônerie de leurs droits en la matière et des procédures à suivre (notice sur la pratique du judaïsme, flash-information), les musulmans, pour leur part, restent souvent dans le flou le plus total.

P. Michaud/Rapho



– Les serveurs sont peu sensibilisés aux interdits de l'islam. Par exemple, ils ne savent généralement pas que tout ce qui a touché du porc est souillé aux yeux d'un musulman, y compris une assiette ou une fourchette.

– Les JFOM se méfient des personnels de l'ordinaire : souvent victimes de moqueries ou de tromperies, ils ne leur font pas confiance pour savoir si un plat contient du porc ou non (ex. viande, ravioli, omelette...).

Enfin, les JFOM déclarent très fréquemment être victimes de racisme. Loin de vivre dans une communauté uniformisée (à tous les sens du terme : même uniforme, même cadre de vie, mêmes horaires, etc.), ils

ont en permanence l'impression d'être victimes de discrimination. Certes, ils reconnaissent pour la plupart que le racisme est moins présent dans le monde militaire que dans le civil. Mais, selon eux, il n'en est pas moins réel, bien que plus hypocrite, dans la mesure où le règlement de discipline générale des armées offre un cadre protecteur et sanctionne les manifestations de racisme d'où qu'elles viennent. Dès lors, le moindre incident, le plus petit écart de langage, sont pour ces jeunes hypersusceptibles, autant d'aveux de racisme.

« Quand vous saluez un gradé et qu'il ne vous répond pas, mais qu'il répond à un autre qui n'a pas la même couleur de peau... il ne faut pas être idiot ! » ou *« Beaucoup de gradés ne disent rien, mais ils sont hypocrites ; on le sent à leurs gestes, à leur regard. Le racisme, ça se sent ! »*.

Il apparaît donc que les fortes attentes des JFOM vis-à-vis de l'armée et du service national sont trop souvent déçues. Ceux-ci en nourrissent une profonde amertume et un certain malaise est manifeste.

UN REPLI SUR LA COMMUNAUTÉ D'ORIGINE

Le JFOM n'arrive plus à s'identifier à un monde militaire dans lequel il ne parvient pas à trouver sa place. Il adopte une attitude défensive extrêmement rigide.

A ses yeux, tous les cadres, du caporal au chef de section, voire parfois au capitaine, sont suspects de xénophobie. Dès lors, tout ordre, toute application du règlement s'apparente à une manifestation de racisme, surtout si aucune explication ne lui est donnée. Il a ainsi l'impression d'être la victime expiatoire d'un système qui le rejette et où il ne saurait trouver sa place.

« Quand on est noir ou marron, ils pensent qu'on devrait faire le service dans notre pays ! » ou *« L'armée ne veut rien savoir : je suis mat de peau. Pour eux, je suis un étranger. Ils ne veulent pas savoir pourquoi je fais l'armée française. »*

Cet état d'esprit se traduit concrètement par un repli sur la communauté d'origine.

Le repli sur l'identité musulmane

N'ayant pas trouvé dans l'armée une nouvelle famille ni de nouvelles valeurs auxquelles il pourrait s'identifier, le JFOM a tendance tout naturellement à se raccrocher au seul référent dont il dispose clairement : sa culture d'origine transmise dans le cadre familial. Ce repli s'ordonne en priorité autour de la religion musulmane, car pour lutter contre ce qu'il croit être un rejet, le jeune en revient à la religion.

L'islam est en effet le seul vrai support d'identification, en particulier au moment où le jeune est déchiré par sa crise identitaire. Le JFOM est ainsi rassuré dans la mesure où l'islam comporte une dimension collective d'appartenance, qui peut être parfois sans rapport avec la pratique religieuse réelle. D'un point de vue clinique, il s'agit là d'une formation réactionnelle.

S'agissant de sa religion, le JFOM développe vis-à-vis de l'autorité militaire une attitude souvent intransigeante et revendicative, réclamant les mêmes droits que les autres même s'il ne souhaite pas en bénéficier lui même. Les différentes revendications concernent :

- le respect strict des interdits alimentaires préconisés par l'islam, y compris le service de viandes *hallal*, même si certains mangent à l'occasion du porc en dehors de la présence de leurs camarades musulmans, un tiers de notre échantillon se déclare d'ailleurs sans religion ;
- la possibilité de faire la prière et de disposer, pour les plus radicaux, d'un local approprié ;
- l'octroi de jours de permission au moment des fêtes religieuses ;
- la prévision et l'organisation du ramadan au sein de l'armée ;
- la présence d'un interlocuteur au fait de la religion musulmane comme les aumôniers ;

Cette attitude intransigeante, qui tourne vite à la provocation, ce durcissement évident ne sont que la traduction du « mal-être » de ces jeunes durant leur service militaire.

Du reste, dans les régiments à vocation opérationnelle très forte, où les appelés s'impliquent beaucoup et adhèrent à leur unité, les JFOM ont un niveau d'exigence beaucoup moins élevé lorsqu'il s'agit de respecter leur religion. En outre, il est symptomatique qu'à l'image d'un régiment que nous avons visité, la plupart des JFOM renoncent progressivement à faire le ramadan quand toutes les facilités (repas dans la soirée et remise d'un sachet-repas) leur sont accordées par l'autorité militaire.

En fait, la revendication et la provocation n'émanent pas de « fortes têtes » comme certains cadres ont tendance à le croire, mais de jeunes hommes fragiles, déstabilisés, dont l'attitude n'est que le révélateur d'une crise identitaire profonde, la manifestation visible d'une stratégie de riposte.

Une sur-représentation dans les actes d'indiscipline

L'attitude de blocage dans laquelle se confinent beaucoup de JFOM vis-à-vis de l'institution militaire entraîne souvent la sanction disciplinaire.

Une brève typologie des problèmes de discipline que posent les JFOM peut être dressée : absentéisme et désertion ; petite délinquance (vols, ivresse, rixe, etc.), usage et trafic de stupéfiants ; refus d'obéissance et voie de fait envers un supérieur.

Pratiquement toutes les statistiques partielles (au niveau d'un régiment) ou plus globales (au niveau d'une région militaire) qui nous ont été communiquées sont concordantes à ce sujet : les JFOM sont à l'origine d'une surdélinquance au niveau des régiments.

Toutes choses égales par ailleurs, si l'on rapporte ces chiffres à la population globale des appelés, on peut noter que les JFOM commettent environ 3,5 fois plus de désertions, 4 fois plus de coups et blessures volontaires, 5 fois plus de trafic de stupéfiants, 6 fois plus de refus d'obéissance, 6 fois plus d'outrages à supérieur, 8 fois plus d'insoumission. Ces chiffres ne sont qu'un constat d'une situation existante dans une région militaire.

VERS UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE

Au terme de ce constat, il convient d'abord de corriger l'image quelque peu négative que la lecture des pages qui précèdent pourrait suggérer. En fait, le nombre des JFOM qui s'intègrent parfaitement durant leur service national et qui sont satisfaits ou assez satisfaits de leur «année donnée au pays» n'est pas négligeable, même s'il est loin d'être majoritaire.

Il ne faudrait donc pas se laisser abuser par une tentative de globalisation qui ne correspondrait que très sommairement à la réalité du terrain.

En revanche, il ressort très clairement qu'une politique en faveur de l'intégration doit agir prioritaire-

RÉACTIONS DES CADRES
face aux jeunes Français d'origine maghrébine

Ils commandent pour certains avec des idées simples :

. Sur la nationalité :

« Ils ne sont pas français », « en cas de guerre, de quel côté seront-ils » ?

La double nationalité de certains JFOM est mal ressentie par certains cadres qui n'hésitent pas à faire l'amalgame avec les JFOM qui choisissent de faire le service national en Algérie... Cette possibilité d'ailleurs leur semble injustifiée. Le droit d'être français pour des jeunes effectuant le service en Algérie est combattu avec véhémence par l'ensemble de la hiérarchie rencontrée qui insiste pour que le rapport d'étude en face mention, en espérant que cela serve à un retour vers le droit commun.

. Sur le choix du service :

« Ils font le service en France car il est moins long et moins difficile ».

. Sur l'intégration :

« C'est à eux de faire l'effort », « ils ne veulent pas s'intégrer », « de toute façon, ils sont contre... ».

. Sur la spécificité culturelle :

La volonté manifeste de l'encadrement est de commander tout le monde de la même façon. A la fois par souci d'équité mais aussi par crainte de démagogie ou de « racisme à l'envers ». De toute façon, *« ils doivent vivre comme des Français »*.

Il s'agit pour beaucoup de ne pas s'éloigner du droit commun et de « laisser agir le temps ». Toutefois la crainte de l'islam est forte. Il est vécu comme contraire à l'intégration. Cette peur de l'islam et de l'intégrisme reste sous-jacente dans les rapports entre certains cadres et certains JFOM.

La rencontre mutuelle ne se réalise pas et le JFOM ne fait que renforcer ses stéréotypes véhiculés à partir de la vie civile, du milieu originel, et

qui sont attribués à l'encadrement direct (de contact) en tant que représentant type de l'armée.

Des réactions maladroites, parfois déplacées

Ils sont en général décontenancés et déroutés par les accusations de racisme que leur lancent les JFOM, d'où une mauvaise conscience qui renforce la suspicion. Parfois ils réagissent avec des expressions maladroites, voire franchement douteuses : « *C'est du travail arabe* » ou « *Il ne faut pas regarder travailler les Blancs* ».

Les enquêtes de gendarmerie qui ont lieu dans les unités ou les bases et qui sont initiées par la hiérarchie sont parfois présentées par les JFOM comme autant de maladresses, car « *les premiers suspects sont toujours des Maghrébins* ».

Il reste qu'une certaine crispation est manifeste. Faute de temps, de moyens, les cadres de contact et en particulier les sous-officiers et les gradés d'encadrement n'arrivent plus à communiquer avec les JFOM qui sont pourtant demandeurs de dialogue. Ces derniers ont souvent dit :

« *C'est intéressant que vous veniez, comme ça on peut parler* », « *c'est nécessaire, on peut se libérer* », « *vous êtes nos premiers interlocuteurs* », « *si le gars qui s'engage n'arrive pas à comprendre les autres, c'est la fin* ».

D'une manière générale, il semble que l'encadrement n'arrive pas assez à expliquer le bienfondé des décisions prises. Le refus de faire passer le permis à des JFOM dont le niveau général est trop faible reste encore à expliquer dans bien des cas. Certaines promesses de l'encadrement, non tenues, sont ainsi très mal vécues...

Les JFOM interprètent donc toute décision qui leur est défavorable comme une manifestation de racisme qui renforce les stéréotypes. Comme ces stéréotypes sont généralement négatifs, ils permettent aux yeux du JFOM de justifier dans son irrationalité son refus d'adhérer à l'armée. Mais par ailleurs, il y est plongé contre son gré (cf. le nombre important d'incorporés d'office). Il essaie de s'en échapper soit en se laissant aller à un comportement inadéquat qui tôt ou tard entraînera son exclusion, soit en refusant ment sur les jeunes qui pourraient développer au cours de leur service national une certaine hostilité à l'égard de l'armée, de ses valeurs et de ses cadres. Dans cette perspective, il apparaît nettement que la compréhension des mécanismes, tant psychologiques que sociologiques, qui induisent des réactions de blocage et de rejet de la part de ces jeunes, est la condition *sine qua non* de la réussite d'une telle entreprise.

C'est pourquoi, plutôt que d'en rester à une approche de la question reposant sur la vision souvent antagoniste des JFOM et des cadres, il paraît utile de procéder brièvement à une analyse plus globale visant à montrer la logique du système (au sens sociologique du terme).

Une double ambivalence comportementale

L'attitude de bien des JFOM vis-à-vis de l'autorité militaire est des plus ambiguës : « *Je veux être traité comme les autres* » ou « *Qu'on reconnaisse ma spécificité culturelle !* » Cette double revendication traduit le désir profond d'être considérés comme des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, tout en conservant leur identité propre et leurs différences. Il s'agit là de favoriser « l'intégration sans désintégration ».

De la même façon, le discours des cadres sur les JFOM est très ambivalent : « *Ils sont pareils que les autres : je n'ai pas à faire de différence* » ou « *Pour leur parler, il faut mettre les formes* ». Les cadres traduisent ainsi la difficulté à concilier la volonté de placer tous les appelés sur un plan d'égalité et l'exigence d'adapter leur comportement à des cas particuliers.

Ces ambivalences qui sous-tendent les rapports entre ces deux catégories de population ne peuvent conduire, si elles ne sont pas verbalisées et étudiées (réunions, tables rondes), qu'à des relations fondées sur l'incompréhension, la méfiance et la radicalisation.

La crise d'identité des JFOM

Elle est triple :

— Une crise d'identité culturelle : assumer le fait d'être à la fois français et maghrébin. Ce sentiment de double appartenance est un cas sans précédent en France, du moins avec cette force, dans la mesure où aucune communauté d'origine étrangère ne s'est intégrée en cessant entièrement d'être elle-même. L'immigration maghrébine constitue en effet le premier exemple où l'intégration ne s'est pas effectuée dès la première génération. Certes, les jeunes de la deuxième génération ont largement

amorcé un processus de remise en cause du modèle familial ancien et ne relèvent déjà plus de leur univers d'origine. Mais ils n'en demeurent pas moins les acteurs et les victimes d'un processus de déculturation-acculturation particulièrement brutal.

- Une crise d'identité sociale : en situation d'échec scolaire et professionnel, ils ne peuvent, pour la plupart d'entre eux, s'intégrer à la société française qu'au bas de l'échelle sociale.

- Une crise d'identité psychologique (commune à tous les appelés) : passage du monde civil au monde militaire.

Trop souvent l'encadrement veut développer l'intérêt du jeune pour l'armée ou du moins la lui faire accepter en recourant à des références qui ne lui sont pas accessibles car fondamentalement opposées à son mode de pensée habituel.

Justifier ainsi d'emblée l'existence de l'armée et de la discipline par la nécessité de se préparer à défendre dans l'avenir une société donnée, face à un agresseur hypothétique, est en réalité recourir à un langage affectivement insaisissable chez certains JFOM, que la société à défendre ne concerne encore guère, puisqu'il n'a pas l'impression d'y être entré complètement et que dans de nombreux cas il cherche encore à s'y opposer.

La crise du modèle intégrateur français

Tout d'abord elle se manifeste par une crise d'identité de la société militaire :

- Au niveau de la Défense nationale, le désarmement provoque des inquiétudes.

- Les débats récents sur l'armée de métier ont amené certains à remettre en cause l'utilité du service national.

- Le malaise des cadres est très fortement perceptible dans toutes les formations militaires visitées (solde, difficultés de logement, déflation des effectifs, surcharge de travail...). Mandaté pour étudier un sujet bien précis, notre audit a été l'occasion pour les cadres rencontrés de tenter de faire remonter ces informations.

Toute intervention dans une organisation suscite naturellement ce genre de démarches. Déontologiquement, il a paru nécessaire d'en faire état dans la mesure où elles sont la contrepartie logique de la participation des cadres à notre étude interarmées.

tout investissement qui pourrait l'amener à participer au-delà de la contrainte.

Le plus souvent, le JFOM inadapté est considéré comme une forte tête (alors qu'il ne se distingue en réalité que par sa faiblesse), un simulateur qu'il convient de mater, puis devant l'inefficacité des efforts il est abandonné, au mieux au psychiatre avec charge d'en débarrasser momentanément ou définitivement l'armée, au pire il reste au corps, accumulant les jours d'arrêt.

Alors qu'en réalité il ne s'agit pas, du moins dans la plupart des cas, d'une situation fixée au départ, mais d'une situation qui pourrait encore évoluer favorablement, on constate à travers ce processus que nombre de cas sont définitivement perdus pour l'armée, d'autant plus que dans leur milieu, les JFOM n'ont que peu d'incitations à surmonter l'épreuve mais bien plutôt à renforcer leur solidarité.

Il nous a été donné de rencontrer un JFOM qui, totalisant plus de deux cents jours d'arrêt, avait, après avoir mérité à nouveau la confiance de son chef de corps, été affecté comme moniteur dans une compagnie d'instruction où son tempérament faisait merveille au point qu'il était question de le faire passer sergent sous peu !

Face à ces enjeux essentiels, les cadres font passer la question de l'intégration au second plan de leurs préoccupations. Bien plus, celle-ci est présentée comme n'ayant qu'un rapport indirect avec l'armée, dans la mesure où l'effort doit être accompli en amont du service, en particulier par l'Education nationale. Cependant, conscients du problème, ils tentent malgré tout d'apporter des solutions, dont ils reconnaissent volontiers qu'elles ne sont pas toujours adaptées.

Cette crise du modèle intégrateur français apparaît également dans la société civile : les institutions qui garantissaient l'intégration ont aujourd'hui perdu une grande partie de leur efficacité.

Les partis politiques traditionnels sont affaiblis et contestés. Alors que leur rôle a souvent été déterminant pour intégrer les nouveaux arrivants (parti communiste pour les Italiens et SFIO pour les Espagnols), ils voient leur légitimité mise en cause par une crise généralisée du militantisme ainsi que par une critique de leur fonctionnement interne, de leur discours et de leur représentativité.

L'Eglise et les syndicats chrétiens souffrent eux aussi d'une certaine désaffection, alors qu'ils ont fortement contribué par le passé à intégrer les Polonais et, dans une moindre mesure, les Portugais. En outre, ils n'ont aucune prise sur des jeunes qui sont, dans leur grande majorité, de confession musulmane. Là encore, l'absence de structure véritablement représentative de l'islam en France constitue sans nul doute un frein à l'intégration.

L'Ecole est également en proie au doute quant à sa finalité et au choix de ses méthodes éducatives. Elle n'a pas toujours su faire face à l'arrivée de l'immigration maghrébine peu alphabétisée (le taux d'alphabétisation des immigrés italiens en France était de 77 % en 1930 ; celui des immigrés d'origine algérienne n'était que de 26 % en 1970), et elle s'interroge encore aujourd'hui sur la place à réserver dans la pédagogie à la culture d'origine des enfants (cf. enseignement de l'arabe dans les écoles primaires).

Enfin, l'habitat de quartier, lieu traditionnel de socialisation et donc d'intégration, est lui aussi en crise. La politique de logement social menée dans les années 1960-1970 a favorisé l'émergence de ghettos, par essence incompatibles avec un réel brassage ethnique et social.

Si l'on ajoute à cela le peu d'enthousiasme manifesté par un certain nombre de jeunes vis-à-vis du service national (alors que celui-ci a été un instrument particulièrement efficace d'intégration et reste encore aujourd'hui un lieu unique de brassage de la jeunesse), la crise de ces différentes institutions aboutit à un affaiblissement du creuset français.

Le sociologue Alain Touraine faisait à juste titre remarquer : « *Les étrangers ne sont pas devenus moins intégrables. Ce sont les Français qui sont devenus moins intégrateurs, car ils doutent d'eux-mêmes (...) L'intégration des immigrés dépend avant tout de la confiance de la société française dans son propre avenir* ».

L'ambiguïté de la logique opérationnelle des armées

Une question qui débouche inévitablement sur les fondements et les objectifs du service national se pose : le service national est-il un impôt ou répond-il à la logique du « donnant-donnant » ? Quinze ans après, certaines réflexions semblent toujours d'actualité : « *Le service militaire ne saurait survivre longtemps s'il n'apporte rien de véritablement positif aux appelés qui le vivent (...) A notre époque une institution ne peut fonctionner sans un minimum d'adhésion, de participation et de soutien de la part de ses membres. Or, l'adhésion suppose pour l'immense majorité des appelés, en l'absence d'une menace extérieure précise et puissante, un minimum de satisfactions personnelles* ».[1]

Certes, durant le service national, ce minimum de satisfactions existe, en particulier dans les régiments et formations à vocation d'intervention par exemple. Mais force est de reconnaître que la préoccupation de faire découvrir ce plaisir, de l'expliciter, de l'admettre comme essentiel dans le développement d'une motivation, n'est pas toujours présente dans la pédagogie militaire.

Quant aux cadres, ils sont enfermés dans une logique opérationnelle et fonctionnelle. Cela implique des résultats immédiats et une participation de tous.

Ce qui apparaît de manière très claire au cours de notre étude, c'est la saturation de l'encadrement, débordé par l'éventail des missions et des charges qui lui incombent. Les directives se multiplient et s'enchevêtrent, toutes « plus prioritaires » les unes que les autres.

Si l'idée de « soldat-citoyen » séduit les cadres rencontrés, ces derniers demandent pour y parvenir une clarification des priorités. Même les plus opposés à l'idée de formation et d'intégration des populations à problèmes d'intégration dans la société par l'armée, sont prêts à s'y investir totalement si les structures des régiments ou des bases sont adaptées. Les exemples du CMFP, du SMA (service militaire adapté) ou des UISC (unité d'instruction de la sécurité civile) ont d'ailleurs été mentionnés à de nombreuses reprises par les intéressés eux-mêmes.

Cela revient en clair à répondre à la fois aux attentes des JFOM, mais aussi de tous les autres jeunes à problèmes d'intégration, et aux aspirations des cadres. Dans ce but, des structures pourraient être créées pour répondre à cette double attente.

(1) Baudoin : Armée-Nation. Le rendez-vous manqué, PUF, 1975.